

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BOISSY-SOUS-SAINT YON

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 10 novembre 2022	L'an deux mille vingt deux Le dix-sept novembre
<b>DATE D’AFFICHAGE</b> 10 novembre 2022	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur SAADA Raoul, Maire.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	<b>Étaient présent(e)s</b> : M. SAADA Raoul – M. PICHON Jean-Marc - M. LOURS Xavier – Mme MOUNOURY Aurélie – M. FAUCHÉ Fabien – Mme CAZADE-SAADA Claire – M. IBOUADILENE Francis – M. REYNAUD Max – M. GAUTHIER Dominique – Mme MOAL Sylvie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme BONNASSEAU Patricia – Mme SCACCHI Anne – Mme COURTOIS Cécile – M. DORIZON Maurice – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert – M. TISCHENBACH Thierry – Mme BILIEU Carine.
EN EXERCICE : 27	<b>Absent(e)s représenté(e)s</b> : M. AURTENECHÉ Michel – M. DA SILVA Frédéric – Mme LEROMAIN Nadège – M. GOFF Jullian.
PRESENTS : 22	<b>Absent(e)s non représenté(e)s</b> : Mme HEMON Alexandra.
VOTANTS : 26	Claire CAZADE-SAADA a été désignée secrétaire de séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'adopter l'ordre du jour de la séance du 17 novembre 2022.

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,**

**Après en avoir délibéré,**

**À l'unanimité,**

**ADOpte** l'ordre du jour proposé à l'assemblée réunie le 17 novembre 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20221117-DEL2022-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2022

Affichage : 22/11/2022

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.



Le Maire,

Raoul SAADA